

Le Journal du Dimanche

« Ce n'est pas aux responsables d'entreprises de faire de la théologie »

Trois questions à Patrick Banon, sociologue des religions et auteur de Dieu et l'entreprise (Editions d'Organisation)

Comment expliquez-vous la montée des revendications religieuses au sein des entreprises ?

Je ne résonne pas en termes de revendications. Aujourd'hui, avec la mondialisation, nous assistons à une réorganisation des systèmes de pensées religieux. Il s'agit pour les responsables d'entreprises de trouver des solutions pour gérer des centaines de croyances qui cohabitent au sein de la société et qui se retrouvent dans l'entreprise. La France, contrairement à d'autres pays, ne reconnaît pas le multiculturalisme et refuse la fragmentation de la société, ce qui explique que ce débat ait lieu dans notre pays.

Comment doivent réagir les managers face à des salariés qui affichent leurs convictions religieuses ?

Ce n'est pas au chef d'entreprise de faire de la théologie. Il ne peut prendre en compte les attentes religieuses de ses salariés qu'en considération des intérêts de son entreprise. Si cette attente ne pose pas de problème pour la cohésion de l'équipe ou le fonctionnement de l'entreprise, il n'y a aucune raison de refuser une demande pour motif religieux.

Comprenez-vous que l'islam pose problème aux responsables d'entreprises ?

Oui car il s'agit avant tout d'une méconnaissance de cette religion, tant de la part de l'employeur que des croyants eux-mêmes. Les managers doivent être formés pour leur permettre de garder leur neutralité et leur permettre de répondre aux demandes de leurs employés. Mais n'évoquer que les musulmans est réducteur car la question de la mondialisation des religions ne se résume pas seulement à l'islam.